

NATIONS UNIES  
**Assemblée générale**

QUARANTE-SIXIÈME SESSION

*Documents officiels*

PREMIÈRE COMMISSION  
6e séance  
tenue le  
mercredi 16 octobre 1991  
à 15 heures  
New York

PROCES-VERBAL DE LA 6e SEANCE

Président : M. MROZIEWICZ (Pologne)  
puis : M. ALPMAN (Turquie)  
(Vice-Président)

SOMMAIRE

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT (suite)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.  
Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées,  
dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750,  
2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE  
A/C.1/46/PV.6  
24 octobre 1991

FRANCAIS

33p.  
91-61470 0304L (F)

Best Copy Available

La séance est ouverte à 15 h 20.

POINTS 47 A 65 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT

M. RASAPUTRAM (Sri Lanka) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter de votre élection à la présidence de la Première Commission à la quarante-sixième session de l'Assemblée générale. Vos talents de diplomate et votre vaste expérience nous garantissent que vous conduirez les délibérations de cette commission vers des résultats fructueux en cette période de progrès dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales. Les félicitations de la délégation sri-lankaise s'adressent également aux autres membres du bureau. Qu'il me soit permis de rendre hommage au Secrétaire général adjoint, M. Akashi, et au Secrétaire de la Première Commission, M. Kherabi, pour leur travail dans le domaine du désarmement. Je voudrais en outre vous promettre notre plein appui et notre coopération totale dans toutes les tâches qui vous attendent dans cette commission.

Aujourd'hui, les événements vont si vite que nous devons étudier leurs implications pour l'établissement de la paix et de la sécurité dans le monde. Les événements de l'année dernière et de cette année ont laissé une marque indélébile dans les annales de l'histoire politique. La récente évolution positive très prometteuse nous annonce la créativité et la détermination commune nécessaires pour parvenir à un ordre politique international stable. Le succès des efforts diplomatiques des Nations Unies pour apaiser les conflits régionaux est encore bien présent dans tous les esprits et nous encourage à réduire nos différences et à poursuivre nos objectifs communs.

M. Rasaputram (Sri Lanka)

Les changements importants qui prennent place en Europe de l'Est et dans les pays en développement auront des répercussions, dans les domaines politique, social et économique, susceptibles d'inquiéter la communauté internationale. L'évolution encourageante qu'on note jusqu'à présent ne doit pas être compromise par des forces négatives qui retarderaient les progrès réalisés dans les divers domaines du désarmement. Nous sommes tous désireux d'adhérer scrupuleusement à un système qui assure la paix, la prospérité et la protection des valeurs humaines, comme le préconise la Charte des Nations Unies.

Dans ce contexte, il est satisfaisant de noter que l'Organisation des Nations Unies a joué un rôle efficace dans le règlement des conflits et qu'elle a jeté les solides bases d'une stratégie de désarmement international, qui devra être appliquée sur une base collective, avec un partage des responsabilités. La crise du Golfe a montré que la sécurité globale ne dépend pas des stocks d'armes mais d'un ensemble d'éléments politiques et socio-économiques. Cette entente est indispensable à la sécurité mondiale, comme l'a montré la guerre du Golfe. Dans un monde interdépendant, tous les pays devront se respecter et travailler en tant que partenaires pour éliminer les éléments qui entraînent l'instabilité.

Aujourd'hui, nous sommes surpris des changements rapides qui ont lieu dans toutes les sphères d'activité. Dans une telle situation, notre objectif doit être de consolider les avantages acquis jusqu'à présent et de renforcer positivement la participation internationale afin de faire face à tout revirement imprévisible. L'inertie et l'inaction subsistent, causées par des considérations politiques à court terme et par la réticence à faire des efforts concertés en vue d'arriver à des solutions acceptables. Mais, dans un environnement changeant, les pays développés sont censés offrir une orientation imaginative, soutenue par la volonté politique, afin de ne pas s'éloigner du multilatéralisme. Pour que le nouvel ordre mondial fonctionne efficacement, le réseau de connexions sociales, politiques et économiques rend impérieuse la participation, sur un pied d'égalité, des pays en développement.

Nous sommes encouragés par le fait qu'il existe une nouvelle vision et une nouvelle tendance vers la globalisation et la recherche de solutions aux conflits régionaux par le truchement de l'Organisation des Nations Unies. La

M. Rasaputram (Sri Lanka)

démocratisation du processus de prise de décisions, fondée sur une vaste coopération et sur la compréhension et le respect mutuels, ouvrira la voie au bien-être général et à la sécurité commune, dans le cadre de l'interdépendance entre les Etats souverains. Sri Lanka, dont les traditions démocratiques sont bien enracinées apportera son plein appui et son entière coopération à l'instauration de la sécurité et de la stabilité globales grâce aux principes reconnus de discussions et de négociations démocratiques. Lorsque la situation est favorable, il faut saisir les occasions pour construire plutôt que de laisser se produire des bavures, même par mégarde.

Les questions nucléaires et le stockage de ces armes nous hantent, même si une guerre nucléaire n'est pas concevable. L'acquisition de capacités techniques dans le domaine des armes nucléaires par un nombre accru d'Etats nous inquiète vivement. La course aux armements nucléaires, à la fois dans ses aspects qualitatifs et quantitatifs, n'est pas terminée et, par conséquent, des mesures doivent être prises pour mettre fin à cette concurrence. La question de la course aux armements nucléaires et du désarmement nucléaire doit recevoir la plus haute priorité si l'on veut mettre fin aux essais et à l'accumulation d'armes nucléaires. Bien que des progrès aient été réalisés dans la réduction des arsenaux nucléaires, notamment avec le Traité sur la réduction des armes stratégiques (START), des efforts déterminés sont encore nécessaires pour produire des résultats acceptables et satisfaisants.

Nous sommes encouragés par les négociations et les accords réalisés entre les Etats-Unis et l'Union soviétique dans la réduction des armes stratégiques. Les mesures prises récemment par les Etats-Unis, ainsi que la réaction soviétique à cet égard, pour éliminer les armes nucléaires à courte portée et retirer les missiles nucléaires des navires de guerre, inciteront tous les Etats dotés d'armes nucléaires à oeuvrer vers l'objectif recherché d'un monde exempt d'armes nucléaires. Toutefois, dans le cas des essais nucléaires destinés à améliorer la qualité des armes nucléaires, les conclusions auxquelles sont parvenus les Etats-Unis et l'Union soviétique au sujet du Traité sur les explosions nucléaires à des fins pacifiques et sur le Traité sur la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires ne suscitent guère d'espoir. La question de l'interdiction des essais d'armes

M. Rasaputra (Sri Lanka)

nucléaires figure depuis longtemps à l'ordre du jour de la Première Commission, et l'Assemblée générale a demandé à plusieurs reprises à tous les Etats de mettre fin à toutes les explosions expérimentales d'armes nucléaires. Nous sommes fermement convaincus que l'interdiction complète des essais d'armes nucléaires est une question hautement prioritaire. Le Comité spécial sur l'interdiction des essais nucléaires a réalisé un travail approfondi, mais les espérances sont restées faibles, même au début, et finalement les problèmes n'ont pas pu être tous réglés. La reconduction du Comité spécial par la Conférence du désarmement l'année prochaine représentera une approche dynamique, dans un esprit de compromis et de fiabilité, qui nous conduira vers de plus grands progrès.

Pour que nos efforts soient fructueux, nous devons reconnaître que les événements actuels confirment que le concept de la dissuasion a perdu sa crédibilité et sa pertinence et qu'il faut éviter de nous montrer doctrinaires dans nos affirmations et d'avoir des opinions réalistes.

Il peut toujours y avoir des divergences d'opinions dans les méthodes suivies pour arriver à une interdiction des essais nucléaires, mais tout le monde reconnaît qu'une interdiction des essais nucléaires est désirable si l'on veut éviter que les pays acquièrent des capacités nucléaires. Une approche graduelle de cette question pourrait créer de nouvelles échappatoires et d'autres problèmes. Les questions relatives à l'interdiction complète des essais nucléaires doivent nécessairement inclure à la fois la vérification, le respect et la conclusion, en définitive, d'un traité. La Conférence d'amendement du Traité d'interdiction partielle des essais a ouvert la voie à des discussions et à des négociations futures; mais les questions politiques qui sont à l'horizon ne pourront être réglées sans avoir été soigneusement négociées et menées avec détermination, grâce à une prise de conscience générale, c'est-à-dire grâce à une opinion publique bien informée.

Un séminaire sur les mesures de confiance relatives à toutes les questions militaires s'est tenu récemment avec succès à Vienne. Nous devons adopter des mesures urgentes pour intensifier nos efforts en renforçant les mesures propres à accroître la confiance afin d'éviter les malentendus et les erreurs de calculs qui pourraient mener à un affrontement militaire irréversible. Cet équilibre des armements doit se réaliser au niveau le plus

M. Rasaputram (Sri Lanka)

bas possible. Si des informations sur les capacités militaires et la prévisibilité et l'ouverture dans les affaires militaires sont disponibles, il sera possible de réduire l'affrontement militaire, et de parvenir ainsi à une réduction réaliste des budgets militaires. Le Document de Stockholm sur les mesures propres à accroître la confiance et la sécurité et sur le désarmement ainsi que les opinions exprimées au Séminaire de Vienne ont encouragé les pays à rechercher une plus grande franchise en ce qui concerne les dépenses militaires, et ont ainsi accru la confiance entre les Etats.

Encourager la cause de la transparence militaire conduira à une réduction drastique des budgets militaires. Les milliards de dollars qui sont utilisés pour renforcer la défense, parfois contre un ennemi imaginaire, pourraient être mieux employés s'ils étaient consacrés à la cause du développement global. Nous savons que les lourds déficits budgétaires de certains grands pays ont causé des déséquilibres dans la situation économique mondiale. Ils sont financés par l'épargne d'autres pays et réduisent ainsi les ressources qui sont indispensables à ces pays pour accroître leur production. Les dépenses en armements ont dépassé la limite de la suffisance raisonnable. Dans les pays en développement, les dépenses en armements ont été maintenues pour combattre le terrorisme et pour assurer la sécurité de la majorité de la population. La pauvreté est la cause fondamentale des tensions. La communauté internationale doit donc accorder la plus haute priorité à l'élimination de la pauvreté, en se fondant sur le partage des responsabilités, pour permettre aux pays en développement de sortir du piège de la pauvreté. Les programmes destinés à soulager la pauvreté aideront à utiliser les ressources de façon productive pour renforcer la capacité de développement, de sorte que les ressources ne seront pas gaspillées en dépenses inutiles de défense. Il est certain que la réduction des niveaux de dépenses militaires dans les pays en développement permettrait à ces derniers de financer leurs programmes de développement durable et d'améliorer leur standing en vue de recevoir une épargne étrangère accrue. L'accroissement de l'épargne étrangère pour faire face aux besoins financiers en matière de développement des pays en développement devra être examiné dans le cadre des demandes présentées par l'Europe de l'Est, de la remise en état des pays affectés par la crise du Golfe et de la réduction des fardeaux insupportables

M. Rasaputram (Sri Lanka)

de la dette. Les "dividendes de la paix" provenant de la réduction des dépenses militaires peuvent satisfaire toutes ces demandes et même plus, sans parler du processus en cours du flux de ressources. Toutes les estimations indiquent que l'ensemble des demandes présentées peuvent être satisfaites par la réduction des dépenses militaires de tous les pays, après la libération de fonds destinés à faire face aux déséquilibres budgétaires dans ces pays. Le désarmement et le développement sont si étroitement liés que toute tentative artificielle de les séparer ne ferait que perpétuer les disparités et provoquer des tensions et l'insécurité sur le plan régional et sous-régional, par suite, notamment, de l'absence de développement.

M. Rasaputram (Sri Lanka)

C'est davantage pour des raisons de sécurité que parce qu'ils avaient l'intention de se livrer à des agressions que les Etats se sont dotés d'armes. Cela semble suivre le vieil adage : si tu veux la paix, prépare la guerre. Il existe, sans aucun doute, des menaces à la sécurité et le prix de la paix est par conséquent la vigilance perpétuelle. Ce n'est pas grâce aux actions d'un Etat particulier ou d'un groupe d'Etats que la paix pourra être instaurée dans le monde. La paix et la sécurité doivent être édifiées et renforcées sur la base d'une action collective dans les choix politiques et d'intentions bien précises d'aboutir à un consensus. L'adhésion stricte à la Charte des Nations Unies est fondamentale pour la prévention d'une menace à la sécurité. Cependant, lorsque certains pays développent un complexe d'infériorité militaire, leurs actions ont tendance à aggraver les tensions hostiles et la menace à la paix.

La guerre du Golfe nous a appris des leçons importantes. L'une de ces leçons concerne le transfert d'armes non contrôlé, qui est en lui-même un phénomène très inquiétant. Les transferts d'armes, en particulier vers des régions de conflit et au profit de groupes de terroristes, ont causé d'immenses souffrances humaines en déracinant des personnes et en provoquant une orgie d'autodestruction entre les nations. Nous avons toujours appuyé les mesures des Nations Unies relatives à la surveillance des transferts d'armes. Nous sommes conscients du fait que certains pays en développement n'ont guère les moyens de construire des arsenaux et des capacités militaires. Mais les fabricants d'armes aggravent leurs problèmes en facilitant beaucoup ces ventes. De plus en plus des petites nations se trouvent mêlées à des conflits sérieux par suite de transferts d'armes gratuits à des groupes de terroristes, et de ce fait se voient privés de la possibilité de progresser économiquement, socialement et politiquement. Les projets de résolution soumis dans le passé à la Première Commission et dans lesquels il était demandé de mettre fin à ces transferts destructifs, n'ont pas reçu un appui suffisant pour que des mesures concrètes puissent être prises. Des transferts d'armes non contrôlés destinés à divers groupes terroristes, en particulier à des éléments terroristes travaillant à l'échelon sous-national et financés par les revenus du trafic de la drogue et autres moyens illégaux - le profit et non pas la sécurité des nations étant la force agissante - ont aggravé les problèmes



M. Rasaputram (Sri Lanka)

socio-économiques des pays en développement. Les raisons qui les incitaient à se développer et à travailler à la formation de capital ont été détruites par des groupes irréguliers qui avaient acquis illégalement des armes. Dans certains cas, ces groupes terroristes ont développé des réseaux internationaux au détriment de la paix et de la sécurité régionales et sous-régionales.

Il est important que les Nations Unies surveillent à la fois la fabrication et le transfert des armes. La transparence que l'on exige favorisera l'adoption de mesures de confiance dans le domaine du désarmement. L'étude sur les transferts d'armes internationaux, faite sous les auspices des Nations Unies, nous fournira la base nécessaire à une compréhension internationale dans le contexte de négociations multilatérales permettant d'aboutir à un consensus sur la nécessité urgente d'enrayer la course aux armements. La recherche d'une solution demeurera illusoire tant que cette question ne sera pas intégrée dans les programmes prioritaires des Nations Unies. Nous devons agir de manière concrète dans les délais fixés par le programme, d'un commun accord, de façon à ce que les Nations Unies puissent demeurer vigilantes et sauvegarder la sécurité nécessaire pour assurer le bien-être de l'humanité.

A cette fin, en tant que mesure internationale visant à restreindre les transferts d'armes classiques, Sri Lanka appuie la création d'un registre universel et non discriminatoire pour les transferts d'armes classiques sous tous leurs aspects. Dans ce contexte, Sri Lanka est encouragée par la déclaration du Secrétaire général selon laquelle :

"S'il était appliqué équitablement aussi bien aux fournisseurs qu'aux bénéficiaires d'armes et établi de concert avec eux, un tel programme favoriserait l'instauration d'un climat propice à la modération spontanée et à un comportement plus responsable." (A/46/L, p. 12)

En tant qu'Etat partie à la fois au Protocole de Genève de 1925 et à la Convention sur les armes biologiques de 1972, Sri Lanka note avec satisfaction que la troisième Conférence des parties chargée de l'examen de la Convention sur les armes biologiques, qui s'est achevée récemment, a été en mesure d'élaborer une déclaration finale qui renforcera certainement la crédibilité de la Convention. Encouragés par les événements mondiaux récents, les Etats parties lors de leur examen, ont réfléchi très sérieusement à la nécessité

M. Rasaputram (Sri Lanka)

vitale de prendre des mesures concertées et constructives sur le plan international pour éliminer la menace de l'utilisation de toutes les armes de destruction massive en général, et des armes biologiques et toxiques en particulier, ainsi que la menace de leur prolifération, à la fois verticale et horizontale.

Dans la Déclaration finale, les Etats parties ont réaffirmé leur conviction selon laquelle une adhésion universelle à la Convention renforcerait la paix et la sécurité internationales. Une des principales réalisations de la Conférence est illustrée par le fait que les Etats parties ont été d'accord pour améliorer et élargir encore les mesures de confiance actuelles, sur la base d'une coopération multilatérale. La décision des Etats parties de créer un groupe spécial d'experts gouvernementaux chargés d'identifier et d'examiner les mesures potentielles de vérification d'un point de vue scientifique et technique, est un autre résultat positif de la Conférence qui facilitera effectivement la mise en oeuvre et le renforcement de la Convention. Dans l'ensemble, la Déclaration solennelle, ainsi que le dispositif du Document final de la Conférence prévoient plusieurs nouvelles initiatives y compris la création de mécanismes multilatéraux permettant l'application des dispositions de la Convention sur les armes biologiques. Ce qui est indispensable maintenant, c'est la volonté politique des Etats parties et l'adhésion rapide des Etats non parties à la Convention.

Nous espérons que les négociations relatives à la convention sur les armes chimiques seront achevées d'ici à la fin de 1992. L'essentiel de l'infrastructure technique de la convention a été mis sur pied et les questions en suspens se heurtent à des décisions politiques qui devraient être marquées par l'esprit de compromis. Les progrès accomplis vers un accord nous encouragent, notamment après la déclaration du Président des Etats-Unis qui a annoncé des mesures très progressistes visant à faciliter un consensus sur l'interdiction principale de la convention, qui porte sur le cycle complet des armes chimiques, y compris la destruction inconditionnelle des stocks d'armes chimiques dans un délai donné.

Il n'y a pas de désaccord sur la nécessité de maintenir le caractère universel de la mise en oeuvre de la convention en tant qu'objectif final. La nécessité d'imposer une interdiction absolue et générale sur tout le cycle des

M. Rasaputram (Sri Lanka)

armes chimiques exige le maintien de la cohérence interne de la convention en ce qui concerne son caractère non discriminatoire et multilatéral.

La convention sur les armes chimiques sera un instrument unique de surveillance et d'enquête sur l'activité de l'industrie civile. A cet égard, tout devra être mis en oeuvre pour que les petits pays ne souffrent pas de façon discriminatoire du régime de vérification. Nous sommes pleinement conscients du fait que la vérification implique la création d'un large système d'information fourni par les pays eux-mêmes. De toute évidence, la grande majorité des futurs Etats parties sont des pays qui n'ont jamais possédé d'armes chimiques et qui n'ont aucune intention d'en acquérir. La charge que représente la vérification exigée par la convention pourrait peser lourdement sur eux si les exigences de base imposent des coûts financiers élevés et des réductions de ressources.

Il a été dit, en particulier par l'Argentine, que le régime de vérification devrait demeurer commercialement neutre et qu'il fallait éviter de créer un régime parallèle s'appliquant au commerce civil des produits chimiques, lorsque la convention entrerait en vigueur. Les mesures de vérification et leur mise en application par les voies légales, en ce qui concerne la vérification tant nationale qu'internationale et les incidences économiques d'un régime parallèle éventuel, pourraient placer les petits pays dans une position où ils devraient légiférer dans chaque cas. Point n'est besoin de souligner qu'il est important d'éviter les situations dans lesquelles la convention entraînerait une charge financière élevée qui serait disproportionnée par rapport au problème.

Nous sommes convaincus que la convention sur les armes chimiques sera très bientôt une réalité. Nous sommes conscients du fait que la menace de l'utilisation des armes chimiques et les craintes relatives à l'utilisation éventuelle des armes de destruction massive n'ont pas changé ni influencé l'issue de la guerre du Golfe. C'est une découverte pour nous tous, et par conséquent nous pouvons concentrer notre attention sur les autres domaines prioritaires où les armes de destruction massive, y compris les armes nucléaires, représentent une menace à la survie. Nous devons saisir cette occasion de passer de l'inertie à l'action afin d'éliminer la série complète d'armes de destruction massive.

M. Rasaputram (Sri Lanka)

Sri Lanka continue à attendre avec impatience la conclusion de la convention. Mon gouvernement envisage sérieusement de devenir un des premiers signataires de la convention, lorsqu'elle sera ouverte à la signature après sa conclusion.

En ce qui concerne l'espace extra-atmosphérique nous avons encore un long chemin à parcourir. Malheureusement, le Comité spécial sur l'espace extra-atmosphérique n'a pas de mandat de négociation. L'espace extra-atmosphérique, en tant qu'héritage commun de l'humanité, doit être protégé et utilisé pour le bien de tous.

La coopération multilatérale est non seulement essentielle mais aussi indispensable pour atteindre ce but. L'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique a rapproché tous les pays du monde et en a fait un grand village. Les progrès rapides de la science et de la technologie ont non seulement amélioré la qualité de la vie sur cette planète mais ils ont également permis la mise au point de nouveaux types d'armes. Cela a entraîné de profondes déceptions dans la plupart des Etats à mesure que les espoirs de progrès touchant la prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique devenaient de plus en plus illusoire. Sri Lanka, en collaboration avec l'Egypte et le Venezuela, a parrainé un projet de résolution visant à empêcher l'extension de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. L'année dernière nous avons réalisé quelques progrès; nous avons pu soumettre un projet de résolution sur l'espace extra-atmosphérique à la suite de consultations constructives et productives et de négociations avec d'autres groupes.

M. Rasaputram (Sri Lanka)

Le Comité spécial a fait des progrès utiles en 1991 grâce aux efforts déployés par l'Ambassadeur Moritan de l'Argentine. Nous constatons que les conclusions adoptées par consensus comprennent des éléments nouveaux. Mais la communauté internationale n'a pas été en mesure de prendre des mesures progressistes pour se rapprocher de l'objectif consistant à élaborer une convention internationale pour empêcher que la course aux armements ne s'étende à l'espace extra-atmosphérique. Sri Lanka continuera de coopérer avec les autres délégations, notamment l'Egypte et le Venezuela, pour que soit présentée à la Première Commission une résolution relative à la position adoptée l'année dernière. Nous espérons que toutes les autres délégations appuieront une seule résolution pour que nous puissions atteindre notre objectif commun en éliminant les obstacles qui entravent notre décision. Il y a beaucoup à faire, tant à New York qu'à Genève, en ce qui concerne les mesures de confiance et pour parvenir à une plus grande transparence et ouverture dans le domaine de l'espace extra-atmosphérique. Nous pensons que des progrès peuvent être faits tant sur le plan bilatéral que multilatéral, en mettant l'accent sur les éléments qui nous intéressent tous et sur ceux qui nécessitent une action urgente. La délégation de Sri Lanka collaborera activement avec d'autres délégations pour développer le travail qui a été fait jusqu'à présent afin de le rendre plus utile à l'avenir.

Pour terminer, nous sommes heureux de noter que le Comité spécial de l'océan Indien qui étudie la possibilité d'en faire une zone de paix a terminé ses travaux. Ce comité doit maintenant harmoniser les vues sur certaines parties du travail préparatoire avant de convoquer la Conférence de Colombo en 1993. A la lumière des changements intervenus et de l'amélioration de la situation internationale, il est plus que jamais nécessaire que tous les Membres redoublent d'efforts et d'intérêt pour que cette conférence soit couronnée de succès. Pour la création d'une zone de paix dans la région de l'océan Indien, il est essentiel que la communauté internationale convoque sans réserve la Conférence de Colombo afin de donner un élan nouveau aux initiatives en matière de désarmement. Nous demandons instamment la participation et la coopération des membres permanents du Conseil de sécurité

M. Rasaputram (Sri Lanka)

ainsi que des principaux utilisateurs maritimes de l'océan Indien dans cette entreprise pour le bien de la paix, de la sécurité et du développement. Sri Lanka parrainera un projet de résolution à ce sujet et nous espérons qu'il sera appuyé par l'ensemble de cette commission.

M. KARHILO (Finlande) (interprétation de l'anglais) : C'est pour moi un grand plaisir, Monsieur le Président, que de m'associer aux orateurs qui m'ont précédé pour vous souhaiter chaleureusement la bienvenue et vous féliciter de votre élection à la présidence de cette commission. La délégation de la Finlande est convaincue que, sous votre direction éclairée, la Commission s'acquittera rapidement et efficacement de son ordre du jour chargé.

Je voudrais également saisir cette occasion de dire officiellement au Secrétaire général adjoint, M. Akashi, que ma délégation lui est infiniment reconnaissante. Comme M. Akashi l'a dit hier dans sa déclaration à la Commission, le Département des affaires de désarmement joue un rôle de plus en plus important pour faire avancer notre cause commune, le désarmement. Ce fait est dû en grande partie à l'énergie et à l'habileté de dirigeant de M. Akashi.

Un auteur américain du nom de docteur Seuss raconte dans l'un de ses livres l'histoire instructive de deux Zax voyageurs dont l'un se rend au Nord et l'autre au Sud et qui se rencontrent dans la grande prairie de Prax. Les deux Zax se disputent longuement pour savoir qui doit céder le passage à l'autre et, à la fin, ni l'un ni l'autre n'a cédé et le monde les a dépassés.

Je crains que dans le passé, les discussions multilatérales n'aient parfois ressemblé au dialogue des deux Zax et nous en avons tous pâti au Nord comme au Sud.

Aujourd'hui, le monde est différent. Le véritable désarmement a commencé. On peut s'attendre à ce qu'il s'étende encore. Les attitudes militaires d'autrefois s'assouplissent. Les dangers se transforment en risques. Tant mieux pour nous tous, au Nord et au Sud.

Le débat sur le désarmement multilatéral doit refléter l'ampleur des changements, le nouveau modèle. Sinon nous subirons le sort des deux Zax, c'est-à-dire un sort absurde.

M. Kharhilo (Finlande)

La Finlande applaudit l'initiative historique prise par le Président Bush au sujet du désarmement nucléaire. La Finlande se réjouit également de la réponse tout aussi historique du Président Gorbatchev à cette initiative. Les deux plus grands arsenaux nucléaires vont être réduits et réorganisés, afin de mieux convenir à un monde dans lequel les Etats-Unis et l'Union soviétique ont cessé d'être des adversaires pour devenir des pays en quête de coopération. La guerre froide est véritablement révolue.

L'élimination en Europe de toutes les forces nucléaires à courte portée basées au sol renforcera la sécurité européenne. A notre avis, ces mesures sont tout à fait conformes aux structures de sécurité coopérative qui voient le jour aujourd'hui en Europe.

Les réductions importantes des armements nucléaires tactiques de l'Union soviétique ainsi que la création d'un commandement unique pour ses forces nucléaires stratégiques permettront de renforcer la confiance internationale du fait que les forces nucléaires soviétiques demeureront entre des mains responsables, même dans le cas de troubles généralisés.

Nous nous félicitons des assurances données par l'Ukraine, à savoir que les armes nucléaires déployées actuellement sur son territoire seront éliminées et qu'elle ne cherche pas à posséder ses propres armes nucléaires.

Il y a longtemps que la Finlande exprime son inquiétude devant le déploiement dans les eaux de l'Arctique d'armes nucléaires tactiques basées en mer ainsi que de leurs contreparties classiques, notamment les missiles de croisière volant à basse altitude. Bien que ces armes ne soient pas pointées sur la Finlande, la géographie est telle qu'elles risquent, en cas d'affrontement, de menacer la sécurité finlandaise. La Finlande a donc une raison particulière de se réjouir des mesures réciproquement prises pour réduire le déploiement nucléaire dans son voisinage immédiat. Elles devraient être suivies de mesures visant à assurer un désarmement naval classique.

Nous nous sentirions encore plus en sécurité si les patrouilles sous-marines nucléaires dans les eaux de l'Arctique étaient réduites. Un Tchernobyl en mer aurait des conséquences catastrophiques.

Le moratoire soviétique unilatéral sur les essais d'armes nucléaires revêt une signification toute particulière pour la Finlande. Le site de Novaya Zemlya servant aux essais, qui se trouve à peine à 1 000 kilomètres de

M. Kharhilo (Finlande)

nos frontières, va rester silencieux pendant au moins un an. Nous continuons de demander instamment qu'il reste silencieux à jamais. La Finlande espère que ce moratoire favorisera l'interdiction complète et vérifiable des essais nucléaires dans le monde entier.

Les armes de destruction massive et les armes classiques ont cessé désormais de constituer une menace dans le contexte Est-Ouest. En réalité, il n'y a même plus de contexte Est-Ouest. Ce n'est toutefois pas une raison de se laisser aller à la satisfaction.

Il y en a encore beaucoup trop d'armes nucléaires dans le monde. A notre avis, la stabilité et la dissuasion peuvent être assurées à des niveaux d'armements nucléaires stratégiques bien inférieurs. Nous applaudissons START et nous espérons qu'il sera ratifié au plus vite. Nous nous félicitons en outre de la volonté de l'Union soviétique de descendre au-dessous des niveaux préconisés par START. START doit marquer non pas la fin, mais le début des réductions.

Parallèlement, le risque potentiel, que représentent pour la paix et la sécurité internationales les arsenaux autres que les arsenaux traditionnels, augmente. Ce n'est plus une opinion, c'est une réalité. Les recherches clandestines de l'Iraq dans le domaine des armes nucléaires, en contravention flagrante de ses obligations au titre du Traité, ont été prouvées, documents à l'appui, par la Commission spéciale des Nations Unies. Et l'Iraq n'est peut-être pas le seul coupable, mais c'est le seul qui ait été pris en flagrant délit.



M. Karhilo (Finlande)

A notre avis, la multipolarité croissante des risques nucléaires et autres risques mortels exige des approches multiples qui s'étayent mutuellement. La non-prolifération, l'interdiction définitive et une plus grande transparence sont des approches de ce type.

Premièrement, il faut poursuivre énergiquement les efforts en vue de la non-prolifération nucléaire. Deuxièmement, il faut conclure d'urgence une interdiction totale des armes chimiques et poursuivre les efforts pour renforcer la Convention sur les armes biologiques. Troisièmement, il faut accorder aux armes classiques plus d'intérêt que par le passé.

Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires reste la pièce maîtresse des efforts visant à mettre un terme à la prolifération des armes nucléaires. Nous nous félicitons de l'adhésion, cette année, de nouvelles parties au Traité. L'adhésion de l'Afrique du Sud, notamment, doit contribuer à la dénucléarisation de l'Afrique que nous avons, comme d'autres pays, toujours appuyée.

La Finlande se félicite des décisions prises par la Chine et par la France d'adhérer en principe au Traité. Compte tenu de ces adhésions qui, nous l'espérons, auront lieu bientôt, les cinq Etats dotés d'armes nucléaires seront ainsi parties au Traité. Nous nous félicitons également de l'intérêt que portent l'Argentine, le Brésil et le Chili à la conclusion d'accords de garanties avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Le régime international de non-prolifération ne peut qu'en être renforcé.

La Finlande demande aux quelques Etats qui n'ont pas encore adhéré au Traité sur la non-prolifération de le faire le plus tôt possible. Nous nous félicitons de l'adhésion de la Lituanie au Traité. Nous espérons que nos voisins, les deux autres Etats baltes, feront de même. Le caractère universel de ce régime et un accord rapide sur l'extension de sa durée renforceront considérablement le Traité.

L'expérience que nous avons eue avec l'Iraq montre toutefois qu'une signature sur la ligne en pointillé ne suffit pas. La communauté internationale doit pouvoir disposer des moyens de vérifier plus efficacement le respect des engagements de non-prolifération. L'AIEA a un rôle clef à jouer dans ce domaine. De l'avis de la Finlande, l'Agence doit se voir donner les moyens de procéder réellement à des inspections sur place. La crédibilité des accords de garanties actuels et futurs en dépend.

M. Karhilo (Finlande)

La conclusion d'un accord de garanties avec l'AIEA est un préalable juridique en vertu du Traité sur la non-prolifération. Il s'agit également d'une condition indispensable. La Finlande espère que la République populaire démocratique de Corée, partie au Traité depuis 1985, respectera en toute bonne foi ses obligations juridiques sans plus de retard.

Les efforts de non-prolifération doivent être complétés par des contrôles à l'exportation appropriés et une coordination internationale des mesures nationales. Nous effectuons des contrôles à l'exportation nationaux depuis très longtemps. Il y a quelques jours seulement, la Finlande a présenté sa demande d'adhésion au Régime de surveillance des technologies balistiques. Nous avons agi de même en ce qui concerne le Groupe australien qui oeuvre à la prévention de la prolifération des armes chimiques.

Les négociations sur les armes chimiques à la Conférence du désarmement ont progressé depuis mai. Des questions importantes restent sans solution mais sont aujourd'hui examinées avec détermination. La Finlande est convaincue qu'une convention sur les armes chimiques réellement vérifiable deviendra bientôt une réalité.

La Finlande, pour sa part, continuera de travailler à cette fin en poursuivant ses recherches en matière de vérification liées à la Convention et en mettant leurs résultats à la disposition de la Conférence du désarmement. Nous continuerons également à former des analystes originaires de pays en développement aux méthodes et techniques de vérification nécessaires pour assurer l'application efficace de la Convention lorsqu'elle entrera en vigueur.

La troisième Conférence des parties chargée de l'examen de la Convention sur les armes biologiques a été couronnée de succès. Elle a renforcé la Convention. Les travaux concernant la vérification ont enfin commencé. Les mesures de confiance ont été améliorées et élargies. Nous sommes particulièrement heureux que la Conférence d'examen ait fait sienne notre initiative préconisant que la déclaration des installations de fabrication de vaccins soit l'une des trois nouvelles mesures de confiance.

L'Europe, autrefois fustigée pour être le continent dépositaire de la plus forte concentration d'armes, se dégage rapidement aujourd'hui de cette notoriété. L'Accord sur les forces armées conventionnelles, les retraits unilatéraux et les mesures de confiance et de sécurité sont en train de façonner une nouvelle Europe.

M. Karhilo (Finlande)

L'approche régionale du désarmement classique donne des résultats. A notre avis, l'expérience européenne peut aider à résoudre les problèmes qui se posent dans d'autres régions. Par exemple, les mesures de confiance, dont on se moque parfois car on les considère comme marginales par rapport au désarmement authentique, ont ouvert la voie à un désarmement concret. Il n'y a pas de raison pour que d'autres régions ne puissent faire preuve de la volonté politique nécessaire à l'application de mesures de confiance négociées puisque l'Europe a pu le faire, alors qu'elle était farouchement divisée en deux blocs antagonistes.

Au niveau international, à l'ONU, les Etats Membres commencent seulement à examiner la question des armes classiques. En premier lieu, il faut incontestablement que les Etats, ainsi que leurs ressortissants, puissent mieux connaître ce qui se fait dans ce domaine, particulièrement en ce qui concerne le commerce des armes. La Finlande s'est donc félicitée de l'initiative présentée pour qu'une étude soit faite sur les moyens de favoriser la transparence des transferts internationaux d'armes classiques, et a offert les services d'un expert qui a participé à son élaboration.

La Finlande appuie fermement la recommandation clef de cette étude : la création d'un registre universel et non discriminatoire des transferts internationaux d'armes sous administration des Nations Unies. A notre avis, la décision de créer ce registre doit être prise à la présente session de l'Assemblée générale.

L'Organisation des Nations Unies a un rôle important à jouer en ce qui concerne notre capacité de relever les défis qu'elle pose la nouvelle ère d'efforts en faveur du désarmement international. Elle continuera d'être l'instance la plus représentative pour débattre et négocier les questions de désarmement qui sont d'importance mondiale. Nous sommes convaincus que l'Organisation des Nations Unies servira de plus en plus ses Membres en s'acquittant de tâches précises dans le domaine du désarmement. La Commission spéciale des Nations Unies, la gestion des mesures de confiance en vertu de la Convention sur les armes biologiques, ainsi que le registre proposé des transferts d'armes classiques sont tous des signes avant-coureurs, quoique très différents les uns des autres, d'une nouvelle tendance.

Cette nouvelle tendance bénéficie de l'appui total et actif de la Finlande.

M. SUTRESNA (Indonésie) (interprétation de l'anglais) : Vous me permettez de commencer, Monsieur le Président, en exprimant la satisfaction de ma délégation de vous voir présider nos délibérations. Nous sommes convaincus que sous votre direction, nos délibérations permettront de réaliser des progrès essentiels. J'aimerais aussi adresser nos félicitations aux autres membres du Bureau à l'occasion de leur élection.

La présente session de la Première Commission a été convoquée dans le contexte de changements spectaculaires dans les constellations politiques et économiques du monde et au moment où, dans bien des régions, les relations entre les pays évoluent d'une façon que l'on n'aurait pu concevoir il y a quelques années seulement. Nous sommes entrés dans la période de l'après-guerre froide et les contours d'un nouvel ordre mondial commencent à apparaître. Nous nous sommes éloignés de quelques pas de l'abîme nucléaire. Le processus de désarmement nucléaire qui n'a que trop tardé est enfin engagé. Les notions traditionnelles de menace militaire, de sécurité nationale et de dépenses militaires ont connu des changements fondamentaux. En conséquence des conceptions nouvelles et des politiques révisées sont apparues, donnant un nouvel élan au processus du désarmement longtemps en veilleuse.

Nous nous félicitons tous des progrès récemment réalisés dans la limitation des armements et le désarmement. L'entrée en vigueur du Traité sur l'élimination des missiles à moyenne et à plus courte portée (Traité FNI) a été un acquis significatif. La signature du Traité sur les forces conventionnelles en Europe est un autre pas en avant en vue d'assurer la sécurité et la stabilité en Europe. La Conférence d'amendement du Traité d'interdiction partielle des essais, qui s'est tenue en janvier dernier, a été la première instance de négociations multilatérales relatives à un traité sur les armes nucléaires où tous les pays, dotés ou non d'armes nucléaires, ont participé aux efforts visant à atteindre l'objectif généralement convenu qu'est l'arrêt complet des essais nucléaires. L'Accord sur les armes stratégiques intervenu entre les Etats-Unis et l'Union soviétique en septembre permet d'espérer une réduction importante de leurs forces nucléaires.

Ma délégation est particulièrement satisfaite de l'offre unilatérale spectaculaire faite par le Président Bush d'éliminer les armes nucléaires

M. Sutresna (Indonésie)

tactiques basées à terre et en mer en Europe et en Asie et de négocier des réductions importantes dans le domaine des missiles balistiques intercontinentaux et autres armes nucléaires à grande portée. De même, nous nous félicitons de l'offre faite en retour par le Président Gorbatchev d'effectuer des réductions plus poussées dans les forces nucléaires. Prises ensemble, ces initiatives historiques ont non seulement confirmé la crédibilité des mesures unilatérales mais également offert une occasion sans précédent de concrétiser la vision universellement partagée d'un monde exempt d'armes nucléaires. Entre-temps, les doctrines et les comportements militaires des grandes puissances sont examinés dans le contexte des réalités mondiales nouvelles qui se font jour.

Nous nous réjouissons aussi de constater que la France et la Chine se sont déclarées maintenant prêtes à devenir signataires du Traité sur la non-prolifération, éliminant ainsi l'une de ses grandes lacunes. En Amérique latine, l'Accord intervenu en juillet dernier entre l'Argentine et le Brésil sur l'utilisation à des fins exclusivement pacifiques de l'énergie nucléaire et l'Accord de Mendoza auquel ils ont souscrit, de même que la renonciation par le Chili et l'Uruguay aux armes chimiques et bactériologiques, représentent des jalons importants dans les efforts de non-prolifération.

Cependant, en examinant les répercussions de la période de l'après-guerre froide sur le désarmement, nous sommes tout à fait conscients également de la triste réalité lorsqu'on constate le peu de progrès qui ont été réalisés et la façon ô combien marginale dont nous avons progressé dans la limitation des armements. Des arsenaux nucléaires d'une gigantesque puissance destructrice continuent de projeter leur ombre sur le monde. Pour compliquer la situation, il y a la vulnérabilité croissante des systèmes de commandement, de contrôle et de communication et la perspective inquiétante d'un lancement sans autorisation de ces armes, notamment en période de crises et d'agitations nationales.

Malgré l'amélioration importante du climat mondial sur le plan politique et de la sécurité, la course aux armements, notamment dans ses aspects qualitatifs, a pris son propre élan, se propulsant elle-même en avant en se nourrissant des appréhensions qu'elle suscite et des institutions qu'elle a créées et qui se perpétuent indéfiniment. Dans le même temps, les dépenses

M. Sutresna (Indonésien)

militaires mondiales n'ont pas sensiblement diminué et le commerce florissant des armes continue de prospérer, ce qui a de graves répercussions sur l'économie mondiale.

Donc, ma délégation est convaincue depuis longtemps qu'une stratégie plus globale s'impose pour inverser la course aux armements et accélérer le processus de réduction des armements et de désarmement. Dans ce contexte, il faut reconnaître que les efforts déployés petit à petit dans le passé se sont révélés insuffisants, notamment en ce qui concerne les armements nucléaires. Ce qu'il faut à ce stade, c'est une nouvelle démarche intégrée englobant toute la gamme des efforts de réduction des armements et de désarmement susceptibles de servir de plate-forme commune pour des négociations dans les instances compétentes sur les différents aspects du désarmement, tant dans leurs dimensions quantitatives que qualitatives.

L'objectif immédiat doit consister à entamer d'urgence des négociations pour inverser la course aux armements dans tous ses aspects et pour lancer un processus de désarmement véritable. Dans le cadre de cette démarche, toutes les mesures relatives à la limitation et à la réduction des armements, à l'élimination des stocks et au démantèlement des installations militaires, et à la réduction des forces armées devraient être énumérées et présentées séparément pour chacune des catégories d'armes et de systèmes d'armes. S'il est nécessaire de donner la priorité au désarmement nucléaire, nous devons aussi rechercher des mesures de désarmement classique. Les progrès dans l'application devraient notamment être évalués en établissant un lien entre la réduction des dépenses militaires et les coupes dans des systèmes d'armes particuliers comme dans le domaine de la recherche et du développement.

La responsabilité principale de cette démarche incombe principalement aux puissances nucléaires, qui devraient convenir d'un gel immédiat de la fabrication et de la mise au point des armes nucléaires et des matières fissiles. Devraient suivre des discussions et des négociations soutenues, au plan bilatéral, régional et multilatéral, sur des mesures spécifiques de désarmement. Tout au long de ce processus, il est essentiel d'arrêter des méthodes et des procédures appropriées qui soient non discriminatoires et de nature à garantir à tous les pays une sécurité nullement diminuée à des niveaux d'armement progressivement plus bas. La participation et la volonté

M. Sutresna (Indonésie)

politique des puissances nucléaires et d'autres Etats importants du point de vue militaire sont indispensables à la mise en oeuvre efficace de chacune de ces initiatives. Il est possible de poursuivre délibérément ces objectifs maintenant que la suspicion et la méfiance qui ont nourri la course aux armements pendant si longtemps ont été considérablement réduites.

Des changements rapides et fondamentaux continuent de transformer le paysage mondial. Il y a eu une amélioration importante dans les relations Est-Ouest comme dans le climat mondial sur le plan politique et de la sécurité. Parallèlement, des efforts intenses sont entrepris pour résoudre des situations de conflit qui durent depuis longtemps. Il faut saisir les occasions qu'offre cette évolution historique en déployant des efforts concertés pour faire des progrès plus rapides sur les questions prioritaires du désarmement.

Il convient de rappeler que, pendant plus de 30 ans, les préoccupations de la communauté internationale quant aux aspects qualitatifs de la course aux armement se sont parfaitement reflétées dans l'adoption par l'Assemblée générale de plus de 70 résolutions sur un traité d'interdiction totale des essais. C'est un objectif qui reste prioritaire et qui a été poursuivi avec plus de constance et pendant beaucoup plus longtemps que toute autre question de désarmement. Cependant, les puissances nucléaires ont continué de procéder à des essais d'armes nucléaires qui se poursuivent aujourd'hui.

Par conséquent, il y a eu une augmentation spectaculaire du nombre d'ogives nucléaires, les vecteurs sont devenus plus perfectionnés, et la recherche et le développement permettent d'envisager des systèmes d'armes nucléaires encore plus perfectionnés, même si leur nombre est en diminution. Ainsi, ceux qui espéraient des coupes importantes dans les budgets militaires ou même un ralentissement dans l'apparition de techniques nouvelles plus dangereuses n'ont guère lieu d'être optimistes.

Cette absence regrettable de progrès est imputable avant tout à l'incapacité des deux gouvernements dépositaires du Traité d'interdiction partielle des essais de respecter les obligations qu'ils avaient solennellement acceptées dans des traités et autres déclarations en vigueur. Les Etats non nucléaires craignent donc que les armes de demain, plus puissantes et moins vérifiables, ne sapent la validité des accords existants et rendent de plus en plus incertaine la possibilité d'accords dans l'avenir.

M. Sutresna (Indonésie)

Il y a lieu de craindre que leur introduction dans de nouveaux domaines ait des répercussions d'une portée considérable pour la sécurité mondiale. Dès lors, la cessation des essais d'armes nucléaires constitue une mesure essentielle pour empêcher l'apparition d'une nouvelle génération de systèmes d'armement, pour enrayer la prolifération horizontale et verticale de ces armes et pour renforcer le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. En effet, pour la majorité écrasante des Etats, une interdiction complète des essais constitue un moyen décisif d'éprouver la volonté des pays de poursuivre le désarmement nucléaire.

Ma délégation estime que l'impulsion donnée par la conclusion du Traité sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée - Traité FNI - et les Traités sur les forces conventionnelles en Europe et sur la limitation des armes stratégiques, ainsi que les espoirs accrus engendrés par les récentes déclarations allant dans le sens d'une réduction spectaculaire des arsenaux nucléaires, créent une atmosphère propice pour mettre un terme à la recherche frénétique d'une technologie futuriste et d'armes toujours plus mortelles. Cet objectif suprême peut être atteint si toutes les puissances nucléaires participent véritablement au processus en cours de la Conférence d'amendement dont l'objectif est de faire du Traité sur l'interdiction partielle des essais un véritable traité sur l'interdiction complète des essais.

De plus, il est essentiel d'avancer rapidement vers d'autres problèmes critiques avec une approche collective, qui devrait être la règle plutôt que l'exception.

L'Indonésie reste attachée aux travaux de la Conférence du désarmement. Nous constatons avec satisfaction les progrès encourageants qui ont été réalisés dans les négociations sur les armes chimiques, qui, nous l'espérons, permettront de conclure rapidement une convention. L'accord sur l'inclusion d'une disposition relative à l'interdiction complète de l'utilisation des armes chimiques et l'obligation fondamentale de détruire complètement des stocks existants ainsi que les usines de production ont éliminé une pierre d'achoppement. Mais il reste la question de savoir comment mettre en pratique cette entente fondamentale, ainsi que d'autres questions cruciales qui doivent être résolues.



M. Sutresna (Indonésie)

Simultanément, nous devrions également reconnaître que les intérêts des pays en développement et non nucléaires ne doivent pas être minés simplement pour le plaisir de faire aboutir rapidement cette convention. En outre, la question de la vérification de l'absence de production dans l'industrie chimique ne doit pas imposer un fardeau inutile aux industries chimiques civiles, en particulier celles des pays en développement. A cet égard, il importe de faire en sorte que les dispositions pertinentes de la future convention soient appliquées de façon à éviter les abus éventuels motivés par des intérêts commerciaux. De même, nous continuons à penser que l'inclusion de dispositions ayant trait au développement économique et technique, ainsi qu'à l'assistance et à la protection, incitera les Etats à se joindre à la convention.

L'aversion mondiale pour les armes nucléaires est également manifeste dans l'intérêt continu qu'on montre pour la création de zones exemptes d'armes nucléaires. Dans notre partie du monde, ceci est illustré par les efforts que fait l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) pour établir une telle zone en Asie du Sud-Est. L'amélioration du climat de sécurité, tant à l'échelon mondial que régional, devrait permettre d'atteindre rapidement cet objectif qui contribuerait sensiblement à renforcer la non-prolifération en réduisant progressivement les zones où les armes nucléaires peuvent être utilisées.

En ce qui concerne les armements navals, il est indéniable qu'au moins un tiers des arsenaux nucléaires mondiaux sont destinés à être déployés à bord de navires, alors que le trait distinctif des forces nucléaires basées en mer est leur capacité de prolifération géographique dans le monde entier et de déploiement en tout point de la côte. Alors que la présence et le déplacement d'armes nucléaires tactiques sur terre sont limités par des dispositions explicites des traités, leur déploiement naval peut mettre n'importe quel Etat en danger.

En tant qu'archipel, qui chevauche d'importantes voies navigables reliant deux océans et deux continents, l'Indonésie ne peut que s'inquiéter de la prolifération horizontale et verticale des armes nucléaires stratégiques et

M. Sutresna (Indonésie)

tactiques basées en mer. Il est, par conséquent, essentiel de définir certains principes et d'établir des directives en ce qui concerne les mesures de limitation des armements navals et de désarmement.

Les changements qui interviennent dans les rapports entre les Etats, et notamment entre les grandes puissances, mèneront inévitablement à un environnement de sécurité mondiale nouveau qui ne sera plus ancré dans la bipolarité et qui aura tôt ou tard un impact sur la configuration de la sécurité dans la région de l'Asie-Pacifique. Il est donc essentiel de jeter les bases à des relations stables et sûres et de se préparer à une nouvelle donne stratégique dans notre région.

De l'avis de l'Indonésie, dans une région aussi vaste et complexe que l'Asie-Pacifique, il faut adopter des mesures concrètes ayant un rapport direct avec les perspectives de paix et de sécurité.

En premier lieu, il faut prévenir les situations de conflit potentiel dans des régions telles que la mer de la Chine du Sud. Il y a de plus en plus lieu de craindre que les différends complexes portant sur le territoire et la souveraineté n'enflamment cette région pour en faire une nouvelle zone explosive. La mer de la Chine du Sud étant une mer semi-enclavée qui relie les océans Pacifique et Indien et qui est située entre l'Asie continentale et l'Asie insulaire du Sud-Est, son importance stratégique et économique est dès lors incontestable. Elle est également entourée d'un certain nombre d'Etats côtiers et de l'arrière-pays qui ont une longue histoire de conflits endémiques et d'interventions périodiques de puissances extérieures. Cette situation menace d'être encore exacerbée par des questions non résolues portant sur la délimitation des mers territoriales, des plateaux continentaux et des zones économiques exclusives.

Il est dès lors impérieux de transformer ces sources potentielles de conflit en coopération constructive, mutuellement avantageuse. Les Etats de l'Asie du Sud-Est riverains de la mer de la Chine du Sud partagent un constant intérêt pour la paix, la stabilité et la coopération. Tout cela devrait donner un élan aux efforts faits au plan régional pour gérer le potentiel qu'offre la mer de la Chine du Sud et d'entreprendre des discussions sur toute une gamme de questions en vue d'une coopération éventuelle, y compris la

M. Sutresna (Indonésie)

recherche scientifique, la protection de l'environnement et la pêche marine. Car en étendant une telle coopération dans des zones convenues, il serait possible de créer un climat qui étendrait la coopération régionale dans cette région et qui, finalement, permettrait de parvenir à un nouvel ordre maritime.

Deuxièmement, l'introduction de mesures sélectives propres à accroître la confiance dans la vaste étendue géographique de l'Asie-Pacifique est, selon nous, opportune et appropriée. Ces mesures comprennent, notamment, la transparence des arrangements militaires, la restructuration des forces dans le sens d'une attitude plus défensive afin de réduire les tensions militaires, un plafond convenu sur les forces militaires des puissances extérieures grâce à l'échange de données, et une réduction du nombre de manoeuvres militaires tout en permettant aux représentants d'autres pays d'être présents en qualité d'observateurs. En outre, il serait dans l'intérêt des pays de la région de renoncer à l'acquisition d'armes nucléaires et d'armes chimiques, ainsi que d'autres systèmes d'armes et de technologies militaires perfectionnés. Puisque les Etats de cette vaste zone partagent des frontières maritimes, il importe particulièrement de prendre des initiatives favorables à ces mesures navales propres à accroître la confiance afin de réduire ou de geler les forces navales, de donner des garanties de sécurité pour les couloirs maritimes, notamment dans les détroits, de créer un régime multilatéral pour les incidents en mer, et de limiter les manoeuvres navales et de les notifier préalablement, ainsi que d'aider les Etats côtiers dans la surveillance maritime, la sécurité et le contrôle de la pollution. Ma délégation reste convaincue que l'adoption et l'application de ces mesures radicales favoriseraient la cohésion régionale et renforceraient les processus propres à accroître la confiance tant à l'échelon régional que mondial.

Troisièmement, en ce qui concerne les changements éventuels dans l'équation de la sécurité dans la région de l'Asie-Pacifique, l'Indonésie estime que l'approche de l'ANASE, qui est proposée dans la zone de paix, de liberté et de neutralité - connue aujourd'hui par l'acronyme ZOPFAN -, continue à avoir une validité et une pertinence de premier plan. Elle représente le plan de l'ANASE pour un nouveau cadre de paix et de coopération,

M. Sutresna (Indonésie)

une nouvelle structure de relations de coopération permettant d'assurer une sécurité et une stabilité plus grandes dans notre partie du monde. Je voudrais ajouter qu'il s'agit d'un plan souple, ouvert aux ajustements, compte tenu de l'environnement mondial et régional en évolution rapide. Il s'efforce de s'attaquer au problème de l'environnement géopolitique et stratégique de plus en plus complexe de la région d'Asie-Pacifique, tout en tenant compte de l'immense diversité des pays de la région.

M. Sutresna (Indonésie)

Le concept de cette zone de paix, d'amitié et de neutralité procède essentiellement de la nécessité d'une attitude concertée caractérisée par une plus grande modération mutuelle des pays de l'Asie du Sud-Est et des puissances non régionales. Il suggère des directives et des ajustements politiques dont l'application favoriserait les initiatives régionales pour résoudre les situations de conflit possibles ou existantes dans un esprit d'amitié et de responsabilité partagée. Pour ce qui est des grandes puissances, cela exigerait d'elles un changement comparable de l'intérêt fondamental qu'elles portent aux pays de la région de même qu'un ajustement délibéré de leurs doctrines et de leurs stratégies en matière de sécurité. Ma délégation croit fermement qu'à la lumière du règlement imminent du conflit cambodgien et de la transformation rapide du panorama mondial et régional, la création d'une zone de paix, d'amitié et de neutralité est devenue plus urgente encore.

Il y a longtemps que les transferts d'armes jouent un rôle critique dans les questions politico-militaires mondiales. Les pays non alignés ont souligné à maintes reprises que l'accumulation d'armements classiques constituait un mauvais usage tragique des ressources dans un monde en butte à la pauvreté et à la faim. La résolution 43/75 de l'Assemblée générale a ouvert la voie à l'action multilatérale pour limiter les transferts internationaux d'armes. Il faut examiner ce problème collectivement, sous tous ses aspects, et trouver le moyen d'arriver à un consensus international.

A cet égard, ma délégation a pris note de l'importante proposition d'établir un registre des transferts d'armes. La nécessité de limiter la mise au point, la fabrication et les transferts d'armes classiques n'est que trop évidente quand on songe que les armements classiques sont partout dans le monde et que les dépenses en jeu ne font qu'augmenter. Toutefois, il convient de souligner que l'accumulation et le perfectionnement des armements classiques sont le fait des Etats qui acquièrent et vendent la plus grande partie de ces armements. Personne ne peut affirmer que les armements classiques représentent en eux-mêmes une plus grande menace à la survie de l'humanité que les armes nucléaires ou encore que les armes classiques que possèdent les pays en développement posent d'une certaine manière une plus grande menace à la paix et à la sécurité internationales que les arsenaux

M. Sutresna (Indonésie)

nucléaires et les armes classiques des grandes puissances. La proposition d'établir un registre doit être examinée à la lumière de ces réalités. L'attention doit être axée à la fois sur les pays fournisseurs et sur les pays acquéreurs, ainsi que sur les principales causes de la course aux armements classiques.

Je voudrais terminer sur une note optimiste à propos des initiatives de désarmement à la Première Commission. Nous sommes tous d'accord pour dire que le climat dans lequel se déroule l'examen des multiples questions s'est considérablement amélioré. Nul doute qu'il y a entre nous davantage de bonne volonté et de compréhension, qui rendent possibles les concessions mutuelles et les compromis. Cette tendance est pleinement illustrée par l'adoption d'un nombre de résolutions moindre - de plus en plus souvent par consensus - et le fusionnement réussi de résolutions identiques. Nos débats sont devenus plus significatifs en ce sens qu'on s'efforce sans cesse de trouver de plus vastes terrains d'entente. C'est pourquoi ma délégation reste convaincue que nous pouvons utilement contribuer à la réalisation de l'objectif du désarmement nucléaire et classique. C'est avec cet objectif à l'esprit que nous promettons notre concours actif et notre soutien indéfectible.

M. MARKU (Albanie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, au nom de la délégation albanaise, je vous félicite de votre élection à la présidence de la Première Commission. Nul doute que sous votre direction et avec la coopération des autres membres du bureau, les débats de l'actuelle session de la Première Commission seront couronnés de succès.

Cette année, la Première Commission est réunie dans des circonstances internationales tout à fait particulières. Du fait des profonds changements politiques dans le monde, les bases d'un nouveau système de sécurité et de coopération internationales ont été jetées. L'un des éléments fondamentaux de ce système est le désarmement, défi qu'il nous faut relever.

Certains événements récents montrent l'importance que revêtent des initiatives conjointes pour édifier un monde libéré de la peur de la destruction. L'idée que la prospérité du monde dépend dans une large mesure de l'absence de facteurs susceptibles de menacer ce dernier fait son chemin. Cette sensibilisation croissante est reflétée dans les efforts de la communauté internationale pour créer un environnement où tous les pays et tous

M. Marku (Albanie)

les peuples peuvent travailler en paix pour assurer leur propre avenir et où les relations mutuelles de sécurité et de coopération ont pris tout leur sens.

En tant que petit pays qui contribue dans une modeste mesure à la vie internationale, la République d'Albanie appuie toutes les mesures prises pour réaliser la paix et la sécurité internationales, et elle souhaite que l'Organisation des Nations Unies joue un rôle plus actif à cet égard. L'Albanie estime que les nouvelles initiatives de désarmement doivent s'accompagner de mesures concrètes pour empêcher la multiplication des arsenaux d'armes classiques au-delà des limites qu'exige la défense nationale. Telle doit être l'essence de la doctrine militaire de chaque Etat. La réduction des forces classiques et la mise en place du système de contrôle nécessaire conduiraient à une plus grande stabilité politique et militaire en Europe.

En tant que pays qui participe à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, l'Albanie attache une grande importance aux mesures de confiance et de sécurité dans les relations entre Etats. Les mesures de confiance dans les relations entre Etats sont un préalable à toutes négociations en vue d'éliminer les facteurs qui menacent la paix et la sécurité internationales. C'est dans ce contexte que l'Albanie s'est félicitée des progrès enregistrés dans le domaine des mesures de confiance et de sécurité stipulées dans le document de Vienne et qu'elle considère l'adhésion à ces mesures comme une étape importante vers le renforcement de la stabilité en Europe.

L'Albanie appuie fermement l'initiative des Etats-Unis visant une réduction unilatérale de leur arsenal nucléaire, que le Président Bush a annoncée le 27 septembre. De même, l'Albanie se félicite de la réaction positive de l'Union soviétique qui a décidé elle aussi de réduire à nouveau son arsenal nucléaire. Dans la déclaration qu'il a faite à cette occasion, le Gouvernement albanais a souligné qu'il

"considérerait ces importantes initiatives comme une étape décisive vers le désarmement et la paix et qu'il souhaitait qu'elles soient mises en pratique dès que possible. Ces initiatives, prises à une époque marquée, en Union soviétique et en Europe de l'Est, par de grands changements

M. Marku (Albanie)

orientés vers la démocratie et l'économie de marché, représentent un tournant historique qui répond de la manière la plus positive à ces changements et aux intérêts des peuples d'Europe et du reste du monde."

L'Albanie se félicite des pourparlers entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur ces questions ainsi que de leur engagement à l'égard de toutes les autres questions liées à la paix et à la sécurité internationales.

Les mesures de désarmement prises récemment ont créé un nouveau climat dans les relations internationales. Dans ce même esprit, tous les efforts doivent maintenant tendre à empêcher la prolifération nucléaire et à interdire les armes chimiques et bactériologiques ainsi que leurs vecteurs. Le désarmement nucléaire doit être appuyé par un régime efficace de non-prolifération nucléaire dont les éléments spécifiques doivent encore être renforcés.

En ce moment, la communauté internationale est aussi confrontée à la question de la réduction des dépenses militaires. Il est évident que les dépenses militaires peuvent être considérablement diminuées en conjonction avec les mesures prises actuellement pour réduire les forces nucléaires et les forces classiques. Les sommes considérables que de nombreux pays peuvent ainsi économiser pourraient servir à régler les problèmes économiques graves et à satisfaire les besoins sociaux urgents dans ces pays ou dans d'autres pays.



M. Marku (Albanie)

Interdire la prolifération des armes de destruction de masse est une partie importante du processus de désarmement. De réels progrès pour mettre un terme à leur prolifération commenceraient par une interdiction totale de tout essai de telles armes. A cette fin, il est nécessaire, à l'avenir, de renforcer le Traité sur la non-prolifération par la participation de tous les pays qui y sont parties. Il tombe sous le sens que cette question sera réglée si les grandes puissances travaillent de concert avec les pays importateurs pour obtenir l'interdiction de leur prolifération.

En outre, une interdiction totale des essais préparerait la voie à une interdiction véritable de la prolifération des armes nucléaires et faciliterait les efforts visant à mettre fin à la prolifération des armes biologiques et chimiques, faisant ainsi naître l'espoir de voir un jour l'élimination de toutes les armes nucléaires.

Bien entendu, les problèmes sont difficiles à résoudre, mais les espoirs aussi sont grands, à condition que tous les pays se mettent d'accord pour rechercher une solution acceptable et profitable à tous les pays.

La séance est levée à 16 h 30.